

L'avenir des sacs plastique

Sacs plastiques sur la fin

Publié le 31 mars 2016

Les sacs en plastique seront interdits des caisses des magasins à partir du 1er juillet 2016.

Les sacs en plastique seront bientôt interdits. La loi interdisant les sacs en plastique à usage unique dans les supermarchés doit être publié aujourd'hui au Journal officiel.

Selon la loi, les sacs en plastique seront interdits des caisses, qu'ils soient gratuits ou payants. Puis, au 1er janvier 2017, les consommateurs devront utiliser des emballages en papier.



Un sac plastique met plusieurs centaines d'années à se dégrader. Aujourd'hui, 75 % des déchets aquatiques sont constitués de matières plastiques : plus de 260 espèces sont touchées par cette pollution. Les sacs plastique sont



transportés par le vent jusqu'à la mer où ils représentent une menace pour les espèces du milieu marin, mais aussi les oiseaux. La plupart de ces animaux les confondent avec leurs proies habituelles et s'étouffent en les avalant ou s'étranglent.

<http://www.geoado.com>

1. L'usage des sacs en plastique à usage unique va augmenter après le 1^{er} juillet.

VRAI FAUX

2. Selon la nouvelle loi il faut payer pour les sacs en plastique.

VRAI FAUX

3. Après le 1^{er} janvier, les emballages seront...

en plastique

en métal

en papier

4. Complétez par le chiffre correct :

a. Quel est le taux de déchets en plastique ?

b. Combien d'espèces sont menacés par le plastique ?

6. Les poissons mangent les sacs parce qu'ils pensent que c'est la nourriture.

VRAI FAUX